

Lectures

Ouvrages en débat

Welfare of Pigs: From Birth to Slaughter

Luigi Faucitano, Allan L. Schaefer (Eds)

Quae / Wageningen Academic Publishers, 2008, 316 p.

Le livre est beau et attractif. Le format est idéal, ni trop petit ni trop grand. La reliure permet le maintien du livre ouvert à la page souhaitée, ce qui évite de la perdre malencontreusement. La couverture cartonnée est illustrée d'une très belle photo en plan serré d'un groin de cochon fort expressif et l'on croirait entendre le petit grognement amical accompagnant le mouvement de boutoir saisi par le photographe. Car ce cochon à l'œil entrouvert le (nous) regarde, nous parle et, ce faisant, nous invite à la lecture.

Attardons-nous sur la photo de couverture, car c'est le seul endroit de l'ouvrage où nous aurons une chance d'apercevoir un cochon. Non pas que le livre manque d'illustrations : les mots peuvent en dire autant que des images, mais les cochons en sont singulièrement absents.

L'ouvrage vise à proposer un point de vue objectif et exhaustif, modestement : une somme scientifique (« *a unique and complete reference text* »), sur la question du bien-être des porcs. Il est construit en onze chapitres portant sur différentes thématiques : définitions et évaluation du bien-être, bien-être des truies gestantes et allaitantes, des porcelets et des porcs charcutiers, bien-être durant le transport, effets des conditions d'abattage sur le stress et la qualité des viandes de porcs, bien-être durant l'étourdissement et l'abattage, sélection génétique et bien-être, relation homme-cochon et, pour clore le tout, « le bien-être des porcs : un problème social, éthique et scientifique ». Chaque chapitre est rédigé par un ou plusieurs auteurs (« *renowned experts and accomplished scientists* ») et comprend une abondante bibliographie. Un index en fin de volume renvoie à l'ensemble des articles.

Les coordonnateurs de l'ouvrage n'en font pas mystère : le livre porte sur le bien-être des animaux dans l'industrie porcine (« *pig industry* »). C'est pourquoi, sans doute, il n'est à aucun moment question de systèmes d'élevage ni d'éleveurs et qu'aucune chance n'est donnée

aux cochons d'exister autrement que comme produits de l'industrie. La conduite en plein air est seulement évoquée en tant que modalité possible, mais pas forcément souhaitable, de la production industrielle. Il s'agit de travaux scientifiques visant à concilier « bien-être animal », productivité et durabilité des systèmes industriels. Le fait que le livre soit publié en anglais par l'éditeur français et qu'il coûte 85 € témoigne qu'il ne s'adresse ni aux éleveurs ni au grand public. Il vise les scientifiques eux-mêmes, leurs étudiants et les techniciens de filières : « un tout petit monde », ainsi que l'écrivait David Lodge.

Considérant néanmoins cet objectif pour ce qu'il est et faisant le deuil de l'ouvrage suggéré par la couverture, notons que la lecture de ce livre est loin d'être inutile. Son principal intérêt est de donner à comprendre au lecteur comment est construite la problématique scientifique du bien-être animal. Elle s'applique ici aux porcs, mais, compte tenu de sa structure, le même ouvrage pourrait être écrit à propos des vaches dans l'industrie laitière ou des volailles dans l'industrie avicole, et cela quel que soit le pays considéré, la production animale se caractérisant précisément par son internationalisation, ce que nous pouvons vérifier par le pays de rattachement des contributeurs (Grande-Bretagne, France, Canada, Allemagne, États-Unis, Australie, Suède, Belgique). Quel que soit l'auteur, le système de production contextualisant les recherches est implicitement le même, à savoir le système industriel.

Le « bien-être » est une composante transversale de différents facteurs de production : bâtiments, porc en tant qu'organisme biologique et espèce génétiquement construite, travail. Il est évaluable et mesurable. Les chapitres consacrés à l'habitat en fonction du stade de l'animal (porcelets, porcs, truies gestantes et allaitantes) sont relatifs aux moyens de pallier les conséquences négatives du système de production industriel (stress, agressivité, blessures, peur, isolement...). Et, ainsi qu'il est de coutume dans la plupart des articles scientifiques de ce type, les auteurs ne manquent pas de conclure à la nécessité de nouvelles recherches (et implicitement

de nouveaux financements) : « *Finally, with regard to sow welfare during lactation, further research is required to evaluate alternative housing systems.* » Nous aurons néanmoins appris que « *it appears clearly that sow welfare depends on a multitude of factors that belong to both the physical and the social environment of the animals* ». CQFD.

Faute d'envisager de transformer le système de production, puisque celui-ci est posé comme un fait, au même titre que l'attraction universelle ou la double hélice, deux voies sont proposées pour assurer le bien-être des porcs : adapter l'animal et adapter le travailleur. La sélection génétique, assure l'auteur du chapitre « *Breeding pigs for improved welfare* », est un moyen sûr d'amélioration du bien-être. C'est pourquoi il propose d'intégrer dans les programmes de sélection les critères suivants : capacité de survie des porcelets, forte constitution, résistance aux maladies, comportement non agressif des truies (« *bad behaviour* »), confiance envers les humains et appétit important. Précisons en aparté sur ce dernier point, qui peut paraître surprenant aux profanes, que, compte tenu du nombre considérable de porcelets que produisent aujourd'hui les truies (couramment plus de 18 par portée) et de la gestion en flux tendus des mises bas, il est nécessaire que leur apport alimentaire soit à la hauteur de leurs besoins physiologiques. Malheureusement, certaines truies rechignent à manger comme des cochons et, conséquemment, ne produisent pas assez de lait, ce qui pénalise la croissance des porcelets. Il s'agit donc de créer des porcs adaptés aux systèmes de production (« *design breeding programmes that create pigs that are well-adapted to these production systems* »), ceux-ci visant néanmoins – précise l'auteur, – à être des « *good production systems* ». Remarquons que le pâturage, dont de nombreux éleveurs soulignent combien il est important pour le bien-être des truies, ne figure pas dans l'index des mots-clés, et ne semble pas un critère discriminant les « bons » systèmes de production.

Adapter le travailleur est une entreprise tout aussi nécessaire et prometteuse. Si les truies, en effet, rechignent à manger, les travailleurs, eux, rechignent à travailler. Quoique le chapitre consacré aux relations homme-cochon (« *Human-pig relationships* ») ne le précise pas, les filières industrielles – canadienne, française ou australienne – sont confrontées de façon durable à un important déficit de salariés. Le turnover est par ailleurs très élevé. Ce problème d'emploi pose également dans les porcheries des problèmes de compétences. C'est pourquoi l'objectif du management est, d'une part, de revaloriser l'image du travail dans la production porcine – ce à quoi s'évertuent à grand renfort de communication les filières de chaque pays – et, d'autre part, de former les travailleurs – ce à quoi s'activent les scientifiques et les ingénieurs. À cet égard, la publicité par P.H. Hemsworth, à la fin de son article, pour les formations et les outils dispensés par le centre qu'il dirige en Australie, l'Animal Welfare Science Center,

ferme la boucle reliant animal, science, management et *pig industry*. Ainsi qu'il le conclut : « *Appropriate strategies to recruit and train stockpeople in the pig industry will be integral in safeguarding the welfare of commercial pigs.* » L'article nous indique les critères à retenir pour sélectionner les « bons travailleurs » ; il ne nous apprend rien, en revanche, ni sur le contenu du travail dans les porcheries et le sale boulot qu'on peut être conduit à y faire, ni sur la façon dont les travailleurs eux-mêmes voient leur métier.

Soulignons par ailleurs un problème déjà observé dans ce type d'ouvrage. Chaque chapitre se présente comme un texte en soi, synthèse actualisée de publications antérieures. Mais, compte tenu des dates de référence des articles, on hésite toutefois entre synthèse et recyclage. À titre d'exemple, le chapitre écrit par P.H. Hemsworth donne une curieuse impression de déjà lu et relu dans des livres précédents, ce qui est un problème compte tenu de la prétention de l'ouvrage à être, en 2008, une somme sur la question du bien-être des porcs. L'essentiel de la bibliographie (85 %) de Hemsworth porte sur des articles écrits avant 2000. Or, s'il est évident que certains articles et ouvrages importants doivent être cités du fait de leur valeur scientifique durable, on peut s'interroger sur l'intérêt du listing de travaux anciens de l'auteur ou de ses collègues qui clôture ce chapitre, et chacun des chapitres du livre, alors que de nombreux travaux plus récents sont ignorés.

Un ouvrage indispensable, donc, pour être pleinement rassuré sur le bien-être des porcs dans l'industrie porcine et sur la fructueuse pérennité des recherches dans ce domaine.

Jocelyne Porcher

(INRA-SAD, France)

jocelyne.porcher@agroparistech.fr

Sociologie d'une crise alimentaire : les consommateurs à l'épreuve de la maladie de la vache folle

Jocelyn Raude

Tec & Doc – Lavoisier, 2008, 260 p.

En dépit de sa référence explicite, dès le titre, à une seule discipline (la sociologie), cet ouvrage retient l'attention en raison du sujet dont il traite : les réactions des consommateurs à l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), qui se traduisirent à deux reprises (au printemps 1996 et à l'automne 2000) par une forte baisse de la consommation de viande bovine. Ce sont ces deux épisodes de l'affaire de la « vache folle » que l'auteur qualifie de « crise alimentaire ». Nous nous retrouvons donc devant un cas particulièrement hypersensible et dramatique de risque sanitaire. Et, qui plus est, devant un cas marqué par « une incertitude épidémiologique » considérable, pour ne pas dire totale, en raison de ses « origines biologiques [...] longtemps [...] considérées comme une énigme scientifique » (p. 8). Une telle situation paraît exemplaire pour

comprendre comment une population réagit à un risque majeur en situation d'incertitude.

L'auteur ne prétend pas parvenir à une théorie de portée générale sur cette question. Il souligne au contraire les spécificités des risques alimentaires. Mais, récusant toute approche en termes de « panique », de « grande peur », de « psychose », et partant au contraire du souci de mettre en évidence que les consommateurs de viande bovine ont bel et bien eu des comportements « rationnels » face à l'ESB, il n'en est pas moins conduit à se situer dans le cadre d'une théorie générale de la rationalité en sciences sociales. Il fait alors un tour d'horizon des multiples modalités qu'en distinguent économistes, psychologues et sociologues. De ce fait, l'ouvrage est traversé par une quête de ce qu'il conviendrait d'appeler une « rationalité alimentaire ». L'auteur rappelle aussi, entre autres, ce que nous apprennent les anthropologues, à savoir que « les activités alimentaires s'inscrivent dans des systèmes complexes de contraintes » (p. 40) ayant de multiples dimensions (biologiques, économiques, sociales, symboliques...). Mais le problème est de dépasser ces généralités : que faire de cette combinaison entre rationalité et complexité ?

Un tel spectre de questions mettant face à face des données scientifiques incertaines, des risques gravissimes pour la santé et des comportements de consommateurs dépendant d'une multiplicité de facteurs tant collectifs qu'individuels invite à adopter une démarche de recherche très ouverte. Mais l'auteur tranche d'entrée la question en la circonscrivant fortement. Tirant de son idée de départ sur le caractère rationnel des consommateurs la conséquence qu'il faut cesser de les considérer comme « une population aux comportements mimétiques et indifférenciés », il conclut qu'il faut au contraire s'intéresser aux « déterminants et [à] la variabilité individuelle [de leurs] comportements » (p. 9). Ce choix, on le comprend par la suite, lui est en fait dicté par la nature des données dont il dispose. Ces mêmes données le conduisent à adopter la démarche désormais classique, pour ne pas dire dominante en sociologie, qu'il est convenu d'appeler « l'individualisme méthodologique », choix au demeurant parfaitement cohérent avec la problématique retenue. Ce faisant, il se situe sur les marges interdisciplinaires resserrées d'une sociologie d'inspiration wébérienne, de la microéconomie et de la psychologie, trois spécialités convergeant, à partir des bases disciplinaires différentes, autour de la même question, celle de la rationalité des comportements individuels.

Ces généralités dépassées, le cœur de l'ouvrage se ramène à la présentation d'une recherche consistant en une analyse secondaire de données issues de deux grandes enquêtes nationales par questionnaire, de facture classique, sur « la perception du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine transmissible », conduites entre janvier 2001 et février 2002. Le lecteur est donc convié à suivre le travail de construction que l'auteur entreprend pour

faire en sorte que ces données permettent de « mettre en évidence de grandes régularités et des correspondances [...] entre les changements déclarés dans la consommation de viande bovine et des facteurs subjectifs [...] et objectifs [...] ». L'originalité est dans les variables subjectives prises en considération : l'inquiétude liée au risque de la maladie de la vache folle, l'attachement à la viande bovine, la confiance dans les instances publiques ayant le risque en charge, la sensibilité générale au risque alimentaire, la connaissance du risque pour l'homme, la contrôlabilité du risque, le sentiment d'aliénation alimentaire, le sentiment d'indignation. Le traitement statistique du matériau ainsi obtenu est réalisé en utilisant les techniques classiques en la matière (analyse en composante principale, analyse de régression) ; il est conduit avec rigueur. Les fortes corrélations entre les réponses aux différentes variables (ou, au moins, entre certaines d'entre elles), qui ressortent des résultats obtenus, montrent la cohérence de la démarche. Ce travail apporte donc des connaissances étalonnées avec beaucoup de soin, concernant l'incidence qu'ont eue ces différents facteurs subjectifs sur les comportements alimentaires lors de la crise de la vache folle. Des rapprochements faits avec des travaux similaires permettent même de penser que ces connaissances ont une portée générale.

Par exemple, elles pourraient confirmer l'idée que « deux systèmes cognitifs » (l'un qui « correspond à une rationalité logico-déductive », l'autre « à une rationalité intuitive ») « coexistent dans le traitement des informations issues de l'environnement », lesquels sembleraient en temps normal « fonctionner de manière complémentaire », alors que, « lorsqu'ils sont conduits à diverger, c'est presque toujours les émotions et les affects qui tendent à s'imposer sur le calcul ou la logique » (p. 149). Par ailleurs, le fait que les deux enquêtes se soient déroulées dans un contexte différent, la première juste après un pic de la crise, la seconde postérieurement à la crise, permet de montrer que « les interactions entre les différents facteurs associés à la perception du risque sont exacerbées lors des épisodes de crise sanitaire » (*ibid.*).

La présentation de cette recherche se termine par une tentative d'interprétation théorique des résultats. Celle-ci prend la forme d'une intéressante confrontation entre les différentes conceptions de l'analyse de comportements individuels dans des contextes de crise. L'auteur oppose aux conceptions d'inspiration néoclassique (très prisées en économie) les approches cognitivistes. C'est l'occasion pour lui de remettre à l'honneur la théorie de la « dissonance cognitive » (qui date de 1957) de Léon Festinger, laquelle semble en effet tout particulièrement adaptée aux résultats de sa recherche. D'une manière générale, cet effort d'interprétation est marqué par un remarquable souci de l'auteur de valider empiriquement ses analyses (ce qu'il fait en recoupant ses données avec d'autres, en l'occurrence celles du suivi longitudinal des achats alimentaires

des ménages de la SECODIP) et de bien en préciser les limites explicatives (en s'appuyant sur la bibliographie interdisciplinaire adéquate).

Jusqu'ici, la démarche suivie est finalement plus proche de la psychologie que de la sociologie ; on peut parler pour la caractériser de psychosociologie. Désireux de réintroduire les dimensions plus collectives de la consommation alimentaire qu'il a évoquées dans son tour d'horizon initial de la question, l'auteur termine son parcours interprétatif par une référence à une « rationalité systémique » qui s'appuie sur les notions de « modèle alimentaire » et de « système alimentaire ». Il exploite là encore les résultats d'une enquête (réalisée cette fois par le CREDOC), dont l'objectif est de dresser une typologie des ménages français (ici à partir de leurs habitudes alimentaires). L'articulation avec les analyses précédentes se fait à travers la consommation de viande bovine. Quoique rapide, ce détour prolonge de façon stimulante les interprétations précédentes. Il n'en demeure pas moins qu'il paraît comme une greffe un peu laborieuse pour compenser – ce qu'il ne fait en plus pas vraiment – les limites des choix initiaux.

La méthode choisie était-elle la plus adaptée à l'objectif visé ? La lecture terminée, la question vient à l'esprit. Cette méthode est fort lourde (ce trait est ici aggravé par le fait que l'ouvrage a conservé la structure canonique de la thèse dont il est issu). Elle a tous les inconvénients de la technique d'enquête par téléphone. Elle n'éclaire – et ne peut éclairer – que de façon très indirecte, très abstraite et finalement très superficielle la manière dont les consommateurs ont vécu et assumé leur « dissonance cognitive ». On ignore tout, par exemple, de leur quête d'information, de leur façon de comprendre les données scientifiques de la question et de les intégrer de façon dynamique dans les processus de construction et/ou de résolution de leur « inquiétude » (dont le rôle est souligné). La richesse de la compréhension qu'apporte le qualitatif manque. À ce propos, d'ailleurs, il est utile de souligner que les items qui ont servi à construire le questionnaire sont issus des travaux de deux « groupes de discussion » sur le thème de la maladie de la « vache folle ». On peut donc dire qu'en fin de compte, en montrant la cohérence de ces items, ce à quoi aboutissent les analyses statistiques sophistiquées qui nous ont été présentées, c'est purement et simplement en une validation de la véritable pré-enquête qualitative qu'ont consisté les travaux de ces groupes ! Cela justifierait que l'on en sache beaucoup plus sur la façon dont ils ont œuvré.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage a deux mérites : celui, tout d'abord, d'apporter des connaissances bien étayées sur la façon dont les risques (alimentaires, bien sûr, mais sans doute pas seulement) sont reçus par les populations qu'ils concernent, ainsi que sur la question en soi de la rationalité des acteurs vue par les sciences sociales ; celui, ensuite, de montrer les possibilités et les limites de la

démarche choisie, grâce au fait que l'auteur en pousse le plus loin possible les premières tant il a conscience des secondes.

Marcel Jollivet

(CNRS, UMR Ladyss, France)

marcel.jollivet@u-paris10.fr

Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?

Claire Lamine, avec la collaboration de Nathalie Perrot Yves Michel, 2008, 168 p.

Beaucoup ont entendu parler des Amap, par les médias ou le bouche-à-oreille, sans trop savoir de quoi il s'agit. Claire Lamine, sociologue à l'Institut national de la recherche agronomique, à la suite d'un travail approfondi d'enquêtes scientifiques, propose un livre d'accès facile à tous. Les quelques pages d'introduction clarifient déjà les idées sur ce que sont ces fameuses Amap (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne). L'ouvrage nous en présente l'origine et les principes, les visions qu'en ont les consommateurs et les producteurs qui en font partie, puis, sans masquer les conflits, les débats qui y ont lieu ; l'auteure, pour finir, se demande si les Amap ne constituent pas une puissance politique en germe.

La première Amap est née à Ollioules, dans le Var, en avril 2001, à la suite d'une réunion du groupe Attac (Association pour la taxation des transactions financières et l'aide aux citoyens) d'Aubagne et de membres de la Confédération paysanne. Inspirées des Teikei japonais et d'associations similaires aux États-Unis et au Canada, les premières Amap se donnent comme principes de base un engagement d'achat sur du long terme de la part de consommateurs, regroupés en collectif, et, de la part d'un producteur, maraîcher le plus souvent, un engagement de fourniture régulière de produits frais. Mais, très vite, une charte de 18 principes est adoptée par l'ensemble des Amap de Provence, qui, en 2003, déposent l'appellation Amap auprès de l'Institut national de la propriété industrielle. C'est le point de départ d'une multiplication de ces associations dont C. Lamine estime qu'en 2007, on pouvait en compter entre 500 et 700.

Mais qui sont les « amapiens » ? Des « bobos » ? Non, c'est trop caricatural. Des « créatifs culturels » ? Sans doute pour les plus militants, ceux qui initient ces associations et en assurent le fonctionnement. Mais beaucoup des amapiens restent encore très consommateurs. En analysant des trajectoires de vie, l'auteure montre que les raisons d'adhérer sont diverses. Les suivantes reviennent souvent : volonté d'établir un lien social, de préserver l'environnement par un approvisionnement de proximité à partir de modes de production économes en ressources, de créer un système marchand alternatif ou, simplement, préoccupation de santé personnelle. L'origine des consommateurs est aussi très diverse. Cependant, le niveau d'éducation est

relativement élevé et les revenus, supérieurs à la moyenne, si bien que les amapiens peuvent être considérés comme faisant partie de la « classe moyenne éclairée ». Conscients de cela, les responsables régionaux essaient de mettre en place une démocratisation de l'accès aux Amap, mais les expériences sont encore bien réduites. Si certains des amapiens s'impliquent, tandis que d'autres délèguent aux premiers la charge de faire vivre l'association, tous transforment leur pratique alimentaire, s'adaptent aux produits de saison, échangent des recettes...

Et qui sont maintenant les producteurs ? Des jeunes originaux ? Des néoruraux farfelus ? Pas du tout : des agriculteurs d'origines diverses qui, d'où qu'ils viennent, ont à réaliser de profonds changements de mode de production. L'analyse de trajectoires de vie est, ici aussi, utile pour faire ressortir cette diversité. L'évolution à faire est sans doute plus forte pour les producteurs que pour les consommateurs. Peut-être l'est-elle moins pour ceux qui pratiquaient déjà une agriculture sans produits de synthèse, mais pour tous, et surtout pour les maraîchers, la forte diversification des productions exigée par les consommateurs force à reconsidérer totalement l'organisation du travail. La réussite ne vient pas du premier coup ; avec des consommateurs compréhensifs, l'apprentissage se fait peu à peu. Mais il y a des échecs. Une double solidarité permet de les prévenir : celle des autres producteurs en Amap, par une entraide au sein des collectifs régionaux, et celle des consommateurs. Lorsque, dans les régions de grande culture et près des villes, comme en Île-de-France, le manque d'agriculteurs maraîchers devient flagrant, d'autres formes de solidarité se font jour pour acquérir des terres et y installer des jeunes. C'est le cas avec une nouvelle structure conçue à cet effet : l'association Terre de liens, qui travaille en collaboration étroite avec les Amap.

En un long chapitre, C. Lamine s'interroge : en quoi les Amap constituent-elles un mouvement alternatif ? Un premier trait saute à l'esprit : elles ajustent l'offre à la demande d'une manière originale, bien éloignée de l'économie de marché. L'abonnement de longue durée sur la base d'un contrat, négocié en amont de l'échange, internalise la demande dans le système. L'irrégularité de l'offre, acceptée par la demande, est compensée par la garantie de qualité et de diversité des produits et par un prix convenu à l'avance. Même s'il est parfois comparé aux prix du marché, le prix du panier est, dans son principe, calculé en fonction du prix de revient. Mais d'autres traits du fonctionnement des Amap en font un mouvement alternatif. Facteur de « durabilité sociale », le système des Amap favorise l'emploi agricole : argument fort auprès des élus pour obtenir des aides dans l'acquisition de terres ou la formation de jeunes. Par principe, les Amap visent à promouvoir une proximité géographique entre producteurs et consommateurs, tant pour réduire la consommation d'énergie fossile et l'impact des transports

sur les émissions de gaz à effet de serre que pour entretenir des liens sociaux. Cependant, par manque de maraîchers à proximité des grands centres urbains ou parce que tous ceux qui étaient susceptibles d'être producteurs en Amap le sont désormais, le principe est loin d'être la règle. Ainsi, proximité ou agriculture biologique, proximité ou commerce équitable sont des dilemmes qui font débat. Dans les régions où les Amap sont déjà bien développées, on entrevoit les limites du système, car il est de plus en plus difficile de convertir des producteurs ou d'en installer de nouveaux. Comment inventer de nouvelles formes d'organisation pour développer ce mouvement sans, pour autant, risquer de dévoyer le concept ? C. Lamine explore les possibilités qu'offre la solidarité au sein des collectifs de producteurs et de consommateurs.

Il faut tout d'abord constater que cette solidarité n'est pas acquise d'emblée. L'auteure évoque des échecs et les analyse. La confiance se construit pas à pas ; elle demande une reconnaissance réciproque, des difficultés du métier des agriculteurs par les consommateurs, des attentes de ces derniers par les premiers. Dans chaque région, un réseau appuie la constitution d'Amap, aide l'association de consommateurs à trouver un producteur, prodigue du soutien technique à ce dernier. Et à l'échelon national, une association a été créée, Creamap France, pour favoriser l'essaimage des Amap.

Une question récurrente est celle du « bio ». Elle a donné lieu à de violents conflits, notamment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). La certification « Agriculture biologique » (AB) n'est pas exigée dans la charte. Cependant, le 3^e principe fondateur de la charte d'Alliance Provence précise : « Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques de synthèse ni pesticides, gestion économique de l'eau... » Beaucoup, aussi bien chez les consommateurs que chez les producteurs, exigent une obligation pour les producteurs d'aller vers la certification. Mais d'autres leur opposent l'une ou l'autre des deux raisons suivantes : (i) le producteur devrait pouvoir, très exceptionnellement, et avec l'accord des consommateurs, utiliser des produits de synthèse pour sauver une récolte ; (ii) en déléguant à un organisme tiers la certification, on abandonne le principe de confiance fondé sur la transparence, qui est au cœur même du concept de l'Amap. Dans cette optique, au cours d'une université d'été, en 2007, la décision a été prise de mettre au point une certification participative dans laquelle la qualité de l'interaction entre producteurs et consommateurs et l'engagement de ces derniers sont tout aussi importants à évaluer que le mode de production.

Le mouvement des Amap peut-il devenir une puissance politique et les consommateurs passifs, devenir des citoyens actifs ? Malgré les difficultés de démarrage pour certaines Amap et, pour d'autres, l'usure, une

dynamique se développe autour de ces modes de production et d'échange originaux. Elle est portée par les réseaux régionaux, qui cherchent maintenant à impliquer les différentes collectivités territoriales dans les questions foncières et la formation des producteurs ou encore dans l'approvisionnement des cantines publiques (écoles, hôpitaux, etc.). Ainsi, en nouant des alliances avec d'autres associations, en se faisant reconnaître par les instances publiques, les Amap tracent une voie vers « un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ». Le présent livre s'achève en ouvrant des perspectives au mouvement des Amap ; d'autres viendront vite pour en suivre l'évolution. Mais, pour l'instant, clair et précis, c'est celui-ci qui fait référence.

François Papy

(*Directeur de recherche honoraire, Inra*)

papy.francois@numericable.fr

Entre l'homme et la nature, une démarche pour des relations durables

Lisa Garnier (Ed.)

Unesco-MAB, 2008, 144 p.

Débats et publications de scientifiques, émissions de télévision et articles de journaux, appels d'associations et discours politiques, plans de gestion et conversations de citoyens ordinaires, nul ne peut ignorer que la biodiversité est une préoccupation majeure (et à la mode) de notre société. Il s'agit même d'une question de morale, car il en va de la nature dont hériteront les générations futures. Qu'apporte ce livre, alors que les libraires en offrent déjà beaucoup sur le sujet ?

Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fixait récemment en la matière des objectifs à la nation – plus de recherche, plus d'action – et dégageait ainsi une rassurante unanimité.

Les scientifiques traduisent dans leurs champs cette double volonté politique. « Plus de recherche » les satisfait : repousser les limites des connaissances par la recherche est leur passion, et c'est la tâche pour laquelle la société les soutient. « Plus d'action » les amène à nouer de nouvelles relations avec la société dans son ensemble, avec les gestionnaires du territoire en particulier. Les chercheurs sont impatients de légitimer par leurs savoirs les décisions à prendre, les opérations concrètes à suivre et à évaluer. Bien sûr, ils sont conscients que tout cela n'est possible que dans le cadre d'un principe de précaution, puisque la connaissance n'a pas éliminé toutes les ignorances. Mais, la connaissance progressant, on peut espérer – avec un peu de retard, certes – faire ensuite évoluer les objectifs de gestion et les critères d'évaluation. Ces relations dynamiques entre recherche et société garantiraient la transmission d'une nature vivable aux générations futures.

Un accord entre recherche et société a ainsi été sanctifié au « Grenelle de l'environnement », et cela, d'autant plus aisément que vingt années de recherches ont montré que le concept de biodiversité dépasse très largement la préoccupation pure et simple pour les espèces et les écosystèmes naturels. L'homme n'est définitivement plus considéré comme extérieur à la nature, il en est un élément. Par sa présence et son action, il impose une marque à l'évolution générale de la biosphère, marque tout aussi légitime que les changements climatiques ou le volcanisme. Il n'est plus envisageable de penser la biodiversité sans faire d'abord appel aux sciences économiques et sociales, sans savoir quelles perspectives de développement se donnent les sociétés. La culture et la morale prennent aussi leur place.

Les recherches sur la biodiversité se concentrent donc dans l'espace où se rencontrent des disciplines académiques jusque-là séparées (biologie, écologie, économie, sociologie...), et l'interdisciplinarité est devenue une nécessité.

Dans l'introduction du présent ouvrage, Robert Barbault, président du comité français du programme international MAB (Man and Biosphere), explique tout cela parfaitement et aussi comment l'action qu'a menée MAB-France dans les réserves de biosphère répond aux nécessités de l'interdisciplinarité. Dans le chapitre qui suit, sous la plume de Catherine Cibien et Michel Étienne, le lecteur apprend que l'Unesco et le programme international MAB, initié en 1970, furent des pionniers en matière de recherches sur la biodiversité. En créant un comité MAB-France et une dizaine de réserves de biosphère, la France s'était engagée, en 1974, à privilégier « les recherches et les actions mettant en exergue les liens étroits entre la conservation de la biodiversité et le développement humain ».

On remarque tout de suite une première originalité, une différence par rapport à ce qui se dit partout. Il est question ici de relations durables et de développement humain, mais pas de développement durable : très subtile distinction ou pur hasard ? La question mérite sans doute quelques réflexions.

Le livre, publié par le département des Sciences économiques et de la Terre de l'Unesco (tout un symbole), est une œuvre collective. Il dresse un bilan de quelque trente années et, en dépit d'un nombre élevé d'auteurs aux sensibilités différentes, il témoigne d'une cohérence qui n'était pas évidente à prédire a priori.

En prenant l'initiative de ce document, le comité MAB-France affiche une double volonté : montrer que les actions menées sont dans le droit fil des objectifs scientifiques, éducatifs et culturels de l'Unesco ; montrer que l'œuvre accomplie dans la durée par les réserves de biosphère répond aux demandes actuelles – plus de recherche, plus d'action. Cette double exigence explique que le lecteur trouve dans le texte deux logiques entremêlées.

La première constitue la trame principale. D'ordre scientifique, elle place MAB-France dans le cadre aujourd'hui bien établi des recherches générales sur la biodiversité. Ainsi se succèdent quatorze chapitres contenant chacun une ou plusieurs contributions originales : « De quelle biodiversité parlons-nous ? » ; « À chacun ses valeurs » ; « Un cadre juridique original » ; « L'enjeu de l'interdisciplinarité, des thématiques à la croisée des disciplines » ; « La biodiversité comme voie d'entrée » ; « La société et ses causalités » ; « Une conservation dynamique des territoires de la biodiversité » ; « Des références à définir » ; « Des sociétés qui s'impliquent et qui s'engagent » ; « Le dynamisme par l'évaluation » ; « Innover pour gérer la biodiversité » ; « Les mécanismes de marché au service de la diversité biologique » ; « Les indications géographiques, une contribution à l'entretien de la biodiversité ? » ; « MAB : une vocation à éduquer ».

Le lecteur trouvera, chapitre après chapitre, un point sur les avancées des connaissances et sur les questions qui se posent encore. Chaque texte porte la signature de son (ou ses) auteur(s) ; des opinions sont parfois exprimées et leur confrontation montre que les débats ne sont pas clos à l'intérieur même de MAB. Pourtant, la fidélité aux objectifs fondateurs crée une cohérence d'ensemble et montre qu'il est possible, quand on le souhaite, de sortir d'affrontements irréductibles. On pourrait conclure simplement de cette lecture que MAB tient une place dans le dispositif scientifique français, mais qu'elle n'a rien de très original ni par l'apport scientifique ni par sa présentation au public.

La seconde logique que suit le livre tient à quatre « zooms » totalement originaux : « Quand les roselières profitent des échanges entre Science et Société » ; « Une chouette et des vergers » ; « Six réserves de biosphère pour construire ensemble » ; « Un produit sauvage labellisé : l'exemple de la coquille Saint-Jacques de Normandie ». Le lecteur y découvre que les progrès de la réflexion et de l'action en biodiversité passent aussi par un intérêt porté à des situations locales bien caractérisées, en laissant provisoirement de côté les théorisations à visée générale ou globale. Les auteurs de ces zooms expliquent à quel point la culture des acteurs sur place et les nécessités économiques sont prégnantes, voire déterminantes. On ne peut concevoir un avenir acceptable des biodiversités locales sans tenir compte de ces spécificités ou/et des projets de ceux qui vivent sur place. Les quatre zooms bousculent brutalement les hiérarchies disciplinaires qui, en dépit d'un habillage d'interdisciplinarité, luttent souvent pour leur prééminence intellectuelle. En corollaire, des doutes planent sur le rôle à donner à des experts « spécialisés » et sur les conseils qu'ils prodiguent. À l'opposé, le lecteur constate que l'efficacité et les succès du programme MAB tiennent pour partie à la cohésion sociale et à la cohérence intellectuelle réalisées in situ. La démarche consiste à chercher systématiquement le partage de regards diffé-

rents et le respect d'intérêts divers. À ce prix, une volonté d'entente peut émerger et un projet local de biodiversité, être élaboré et mis en œuvre. Tout cela n'étonne personne mais reste rare, et les réserves de biosphère apportent à la communauté scientifique un exemple à méditer.

Les réserves de biosphère apparaissent, on vient de le voir, comme des outils conçus et mis en œuvre pour comprendre une biodiversité locale et la gérer. Cela incite à reprendre autrement la lecture du livre. Au lieu de se laisser guider par la succession académique des chapitres, pourquoi ne pas commencer par les zooms ? Après les avoir lus, l'un après l'autre, le lecteur pourra se reporter aux chapitres qui les encadrent pour savoir comment chaque réserve, chaque situation locale se placent dans la palette des sciences. Le tissage des zooms et des chapitres rend la tâche aisée. On constate alors pourquoi il est difficile de traduire en termes de recherche et ce, avec les démarches habituelles, les questions qui se posent dans une situation locale particulière. Vouloir procéder à des généralisations est certainement voué à l'échec aujourd'hui...

Cette seconde lecture fait aussi naître une réflexion différente vis-à-vis des slogans politiques : « Plus de recherche », « Plus d'action ». En effet, ces déclarations instaurent (et fortifient quand elles existent déjà) deux catégories d'acteurs : ceux qui cherchent et produisent des connaissances pour demain ; ceux qui œuvrent aujourd'hui avec les savoirs actuels, mais avec précaution pour cause d'ignorances. Ce classement exclut l'imagination et l'innovation qui procéderaient localement des deux démarches en même temps. Ainsi, la politique nationale et la politique de recherche ne sont pas à même de susciter d'autres exemples de ces zooms, ceux-ci ne peuvent être que les fruits d'une démarche locale... C'est certainement regrettable, mais on a identifié une faiblesse du triptyque que prônent les scientifiques : « savoir/agir/savoir pour agir ». L'originalité de MAB-France tient à une démonstration : « agir pour savoir » permet de mettre en termes de recherche des questions qui échappent aux démarches habituelles, et cela conduit aussi à faire émerger de nouvelles questions.

Dans le zoom intitulé « Une chouette et des vergers », Jean-Claude Génot en donne un exemple frappant. En 1980, dans les Vosges du Nord, la chouette est en voie de disparition. Les études d'écologie, de génétique des populations ou de biologie de la reproduction sont incapables de fournir des explications ou des outils d'intervention. Parallèlement, des sociologues examinent la représentation et les usages des vergers de pommiers. Ils font apparaître le désintéressement des habitants pour ces arbres fruitiers, en dépit d'un attachement aux paysages. Il fallait agir, et un programme d'entretien des pommiers à haute tige, de suivi des populations de chouettes et de valorisation des usages des pommes est lancé dans le cadre de la réserve de biosphère au tournant de l'an 2000.

On constate aujourd'hui que les effectifs des chouettes remontent, que les arboriculteurs valorisent leurs produits, que les habitants font de nouveaux choix de consommation. Agir a révélé des relations qu'aucune discipline n'était capable à elle seule d'identifier et donc d'étudier. Ce sont, par conséquent, autant de nouvelles questions que les acteurs de la réserve adressent aux scientifiques. Belle illustration d'« agir pour savoir »...

MAB-France présente ici sa façon de concevoir la relation entre la société et sa science, de donner à la précaution un rôle proactif et de faire avancer la connaissance. MAB-France agit en acteur original de la vie scientifique et ce livre en porte témoignage.

L'ouvrage est téléchargeable sur le site Internet de MAB-France : http://www.mab-france.org/fr/publi/C_publications.html

Jean-Claude Mounolou

Françoise Fridlansky

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

Le Développement durable : du concept à la mesure

Yvette Lazzeri, Emmanuelle Moustier

L'Harmattan, 2008, 156 p.

Dans cet ouvrage, Yvette Lazzeri et Emmanuelle Moustier portent leur attention sur la difficile question de l'évaluation du développement durable. C'est d'ailleurs plus précisément de quantification qu'il s'agit ici, puisque l'essentiel du propos porte plus spécifiquement sur les indicateurs de développement durable, laissant de côté les outils d'analyse plus qualitatifs. Mais, même restreint à cette question des indicateurs, il faut admettre que le champ d'étude reste pour le moins considérable, tant le sujet a pu faire l'objet de multiples initiatives au cours des dernières décennies. C'est donc parmi cette profusion impressionnante d'expériences d'indicateurs de développement durable que le lecteur est invité à se plonger.

Après avoir rappelé l'histoire mouvementée du développement durable, les éléments du concept qui font aujourd'hui consensus, ainsi que les principaux acteurs en présence (chapitre 1), les auteurs nous dressent un état des lieux des différents outils qui servent de cadre à la mise en œuvre du développement durable en France (chapitre 2). Ce cheminement « du concept aux outils » leur donne l'occasion d'insister sur deux éléments qui semblent essentiels dans la mise en œuvre du développement durable : l'importance des processus d'évaluation, et en particulier des indicateurs, et le rôle central des acteurs publics territoriaux, notamment via la réalisation d'Agenda 21 locaux.

Le troisième chapitre s'intéresse donc en premier lieu à un certain nombre d'expériences menées à l'échelle

des nations, en France et à l'étranger, dans le domaine des indicateurs de développement durable. Parmi ces outils, les auteurs distinguent en particulier deux grandes familles : les indicateurs organisés sous la forme de tableaux de bord et les indicateurs synthétiques. La description plus ou moins détaillée de quelques-uns des systèmes d'indicateurs les plus connus est accompagnée d'une brève analyse de leurs principales forces et faiblesses.

Le quatrième chapitre approfondit ensuite cette exploration en s'intéressant cette fois-ci à la question plus spécifique des indicateurs territoriaux de développement durable, dressant une liste d'une petite trentaine d'expériences françaises et étrangères. Comme dans le chapitre précédent, l'exercice reste essentiellement descriptif ; il donne l'impression d'une profusion et d'une très grande hétérogénéité des démarches – hétérogénéité qui aurait d'ailleurs sans doute mérité d'être davantage questionnée. La diversité des contextes, les différences de finalités, la fragilité théorique du concept de développement durable, mais aussi les différences probables d'interprétation dont ce dernier fait l'objet : ces quelques hypothèses sont rapidement évoquées pour expliquer les raisons d'une telle diversité... sans pour autant que des éléments de réponse plus précis nous apparaissent. Les auteurs se contentent d'en tirer une conclusion plus pragmatique et davantage en phase avec leur démarche ouvertement opérationnelle, à savoir que les référentiels d'indicateurs de développement durable doivent trouver leur légitimité dans une meilleure participation des acteurs à leur établissement. En fin de quatrième chapitre, l'ouvrage propose ainsi un canevas de construction d'un tel référentiel, basé notamment sur le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable proposé par le ministère de l'Écologie. Mais le lecteur a ici du mal à comprendre en quoi la démarche proposée est plus légitime et pertinente que celles qui ont abouti aux expériences décrites précédemment – ce qui n'enlève pas pour autant son intérêt à cette dernière partie, en particulier pour les praticiens.

L'ouvrage d'Y. Lazzeri et E. Moustier intéressera donc celles et ceux qui s'inscrivent dans une démarche opérationnelle, qui recherchent des éléments de production de tels indicateurs de développement durable, ou qui désirent plus simplement prendre connaissance des principales démarches aujourd'hui recensées. Sa lecture a également l'intérêt de relancer un certain nombre de questions de recherche plus fondamentales, qui ne sont évidemment pas l'objet de ce livre, mais sur lesquelles le lecteur ne peut s'empêcher de s'interroger. Par exemple, on aimerait savoir ce qui motive réellement toutes ces démarches : l'évaluation, le suivi, l'aide à la décision, l'appropriation du développement durable, l'aspect pédagogique ? Quels sont les objectifs affichés de ces indicateurs ? Quelles en

sont les finalités implicites ? Et surtout, ces indicateurs répondent-ils réellement à ces différentes attentes ?

La lecture de l'ouvrage se termine, et mille questions nouvelles se posent. C'est bon signe.

Aurélien Boutaud

(Conseiller « environnement et soutenabilité »,
Talloires, France)

boutaud@terr-e-itoires.org

Catastrophe et gouvernance : succès et échecs dans la gestion des risques majeurs

Jean Brot, Stéphane Callens, Hubert Gérardin, Olivier Petit (Eds)

E.M.E., 2008, 216 p.

Catastrophe et gouvernance est la publication des actes d'un colloque organisé par l'association Tiers Monde en 2006, sous le titre « Urgence, solidarité, gouvernance et développement ». Dix contributions sur la gestion des crises majeures mettent au cœur de la réflexion de cet ouvrage, comme son titre l'indique, la question de la « gouvernance » des catastrophes (catastrophes « naturelles », alimentaires, conflits armés...). Partant du constat que la gouvernance publique de ces crises ne peut pas reposer uniquement sur la libre circulation de l'information et la mise en œuvre de réglementations, les auteurs de cet ouvrage collectif abordent, à partir des différentes séquences temporelles de l'avant, du pendant et de l'après-catastrophe, les questions de la gouvernance et de la place des acteurs, en analysant « les architectures complexes » (p. 12) nécessaires pour gérer les crises extrêmes. Le livre est organisé en quatre parties, qui reprennent ces séquences temporelles.

La première partie s'intéresse à l'avant-catastrophe. Elle est composée d'un seul article, qui traite de la prévention en se focalisant sur la construction des capacités locales à partir de l'exemple de la prévention des séismes en Turquie, et notamment des leçons tirées (ou non) du séisme de 1999. Jean-Claude Verez et Burak Gürbüz analysent ce séisme en cherchant à évaluer, dans une perspective économique, les mesures préventives adoptées à la suite de cette catastrophe.

La deuxième partie, intitulée « Alerte et média », s'intéresse au temps de la crise et s'organise, quant à elle, autour de trois textes. Le premier, de Gloria Awad, étudie la médiatisation du tsunami de décembre 2004. Les outils d'analyse de la communication lui permettent d'envisager l'événement tel qu'il est « médié », transmis, construit par les médias, soulignant le rôle de « fondation » du journalisme, qui participe à la construction de l'événement en tant que tel.

C'est aussi en partie de communication et de médiation que traite l'article de Jean-Étienne Bidou, Isabelle Droy et Patrick Rosolofu, qui étudient la crise du riz de 2004 à

Madagascar. En s'appuyant sur le modèle PAR (*Pressure and Release*, ou pression et détente) proposé par Wisner et al. (*At Risk : Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters*, London, Routledge, 2004), ils parviennent à analyser les aléas et les pressions qui s'exercent sur la population malgache. Ils soulignent ainsi « l'état de crise profonde et durable dans lequel se trouve la filière rizicole de Madagascar en 2004-2005 » (p. 59), posant par là la question du positionnement des acteurs et celle de la gouvernance de la crise par l'État. L'information statistique agricole prend ici tout son poids, conditionnant les stratégies des différents acteurs. Mais les auteurs concluent en soulignant le rôle des instances politiques, « qui doivent prendre le relais et effectuer des choix en situation d'information imparfaite » (p. 65).

Vincent Matheron, quant à lui, cherche à construire une « grille d'analyse de l'urgence » (p. 67) en s'intéressant aux deux phases de la gestion du risque et des secours. Dans les deux phases, nous dit-il, l'information peut jouer un rôle prépondérant. « L'échec du processus informationnel expliquerait l'échec soit de la coopération, soit de la coordination des acteurs, soit des deux dans la maîtrise de l'urgence » (p. 71). Le processus informationnel continu et actif, que décrit bien la notion de « veille », impose de mettre en place des outils adaptés pour traiter et analyser l'information. Pourtant, si l'auteur souligne le poids de l'information comme préalable à toute mise en œuvre d'action publique adéquate, il n'en montre pas moins que d'autres enjeux marquent le processus, notamment celui de la légitimité à diffuser l'information, celui de la qualité de cette information et celui du positionnement stratégique de l'État face à une information (p. 76).

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'après-catastrophe. Trois textes traitent de cette phase, à partir de perspectives très différentes. Le premier texte, de Franck Bodin et Sébastien Dufay, rend compte de la mobilisation d'équipes de recherche en urbanisme et d'une ONG, pour participer à la reconstruction post-tsunami à Banda Aceh, en Indonésie. L'expérience qu'ils présentent cherchait à introduire le critère d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les projets de construction de logements. Ils en soulignent les difficultés et les enjeux.

Le second texte s'intéresse à la « reconstruction post-traumatique ». Il s'agit d'une recherche menée par trois psychologues (Caroline Rivière, Marielle Bruyninckx et Nathalie Couvreur) auprès de personnes ayant vécu le génocide rwandais et victimes d'un incendie en Belgique. L'objectif de la recherche est de mesurer, d'une part, l'impact du contact avec la mort sur l'intégration de l'incendie par les personnes et, d'autre part, l'impact de l'intervention dans l'urgence.

Le troisième article de cette partie s'inscrit dans une perspective purement théorique. Jérôme Ballet y analyse, d'un point de vue économique, la « décision en situation d'urgence » et met à l'épreuve la théorie du « passager

clandestin » en s'appuyant sur le rôle que les émotions jouent dans la prise de décision. Ce texte, qui se situe à la frontière de la théorie économique et de la psychologie, dépasse le cadre usuel de la théorie du choix rationnel pour montrer que l'action dans l'urgence repose sur la conjonction de l'empathie et de la culpabilité (p. 136).

Finalement, suivant la chronologie des crises elles-mêmes, la quatrième partie de l'ouvrage regroupe trois textes qui s'inscrivent dans le temps long et analysent les liens entre urgence et développement. Bruno Boidin propose tout d'abord une analyse des flux de l'aide publique au développement (APD), puis, dans un second temps, une analyse des critères d'orientation de cette aide. L'article invite à une approche critique des tendances actuelles en matière de santé dans l'APD. Il montre que, malgré les discours des grandes organisations internationales sur l'importance de la santé, une diminution des dépenses affectées à ce domaine (hors VIH/sida) est notable depuis 1993, les secteurs les plus touchés par cette diminution étant les dépenses « pro-pauvres » (p. 139), à savoir les soins de base, l'éducation à la santé ou la nutrition. L'auteur souligne donc la tendance actuelle à développer une approche « sécuritaire » de la santé, associée à une lecture réductrice des biens publics mondiaux, qui conduisent à privilégier la protection contre les risques émanant de l'extérieur (maladies infectieuses versus aide aux populations pauvres).

Philippe Hugon, pour sa part, montre que les différents types de catastrophe que vit l'Afrique (conflits armés, catastrophes alimentaires ou « naturelles ») sont le résultat « d'un enchevêtrement non maîtrisé de processus qui s'enchaînent avec rupture des modes de régulation » (p. 157). Il analyse et regrette la façon dont les actions d'assistance dans l'urgence se substituent à des actions publiques et à des stratégies de développement (p. 167) et insiste donc sur la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles et sur l'importance de l'information pour prévenir les catastrophes et réconcilier urgence et développement (p. 172).

Enfin, le dernier texte s'intéresse à un objet beaucoup plus spécifique : la préservation des ressources maritimes et des activités halieutiques. Frédéric Chavy et Valérie Deldrève étudient la politique commune de la pêche (PCP) de l'Union européenne en la confrontant au suivi scientifique de l'état des ressources marines. Ils concluent sur la difficulté de la PCP à préserver efficacement ces ressources, malgré l'urgence fortement soulignée par la Commission européenne.

Le cœur de cette publication s'articule donc autour d'analyses économiques de crises diverses. On se doit en premier lieu de saluer la contribution des économistes à la réflexion sur les situations de crise. La grande diversité des textes et des sujets abordés (recherches empiriques, réflexions purement théoriques, présentation de projets...), ainsi que des perspectives (de la microéconomie se basant

sur les facteurs psychosociaux à la macroéconomie), offre un intérêt supplémentaire. En revanche, le lecteur en quête d'approches critiques regrettera que les grandes notions qui articulent l'ouvrage, telles que celles de « gouvernance » ou de « catastrophe », soient assez peu discutées. Publié dans une collection de sociologie et annonçant dès son introduction l'importance accordée aux processus de communication, celui-ci aurait gagné en cohérence en faisant s'interroger les auteurs sur ce qui fonde une catastrophe, sur les processus qui contribuent à désigner un événement comme tel – ou non. Le sous-titre, *Succès et échecs dans la gestion des risques majeurs*, conduit en outre à regretter l'absence de références aux travaux d'un groupe de travail fondateur en France sur ces questions : le programme Risques collectifs et situations de crise, qui depuis les années 1990 a publié de nombreux travaux pluridisciplinaires en sciences sociales sur cette thématique.

Sandrine Revet

(CERI, Sciences-Po, Paris, France)

revet@ceri-sciences-po.org

Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement

Nathalie Blanc, Sophie Bonin (Eds)

MSH/Quæ, 2008, 336 p.

L'ouvrage résulte d'un programme de recherche intitulé « Le fleuve, un instrument du développement durable », réalisé dans le cadre de l'appel d'offres « Politiques territoriales et développement durable ». Les différentes recherches menées dans le cadre de ce programme sont présentées, abordant la thématique originale de l'apport des sciences sociales dans l'étude des grands barrages et de leurs impacts dans un contexte de développement durable. L'introduction, rédigée par Nathalie Blanc et Sophie Bonin, pose la question de la pertinence d'une approche en sciences sociales de cet objet particulier que représente le barrage, symbole de la maîtrise technique et scientifique de l'homme sur la nature, au nom de l'intérêt général. La sollicitation des sciences sociales provient d'une double origine. La première est celle d'une contestation face aux impacts négatifs de ces grands barrages, notamment en termes sociaux et vécus à l'échelle locale. Un des objectifs de l'ouvrage est donc d'étudier les « questions sociales » définies comme les questions de solidarité, de justice sociale, et celles relatives à l'habitant et aux populations concernées, liées à ce contexte de grand aménagement où les tensions entre les échelles nationale et locale sont exacerbées. La seconde origine est la diffusion du principe de développement durable. Alors que, d'un côté, les promoteurs des barrages considèrent l'hydroélectricité comme une énergie renouvelable, d'autres acteurs y

voient l'opportunité de repenser le « paradigme équipementier » à travers trois aspects : la participation de la société civile ou la prise en considération de « l'habiter » ; une gestion environnementale cohérente aux échelles locale et mondiale ; enfin, la prise en compte des risques sociaux.

Pour analyser cette ambivalence du développement durable appliqué aux barrages, seize articles sont réunis, l'ensemble présentant deux caractéristiques. La première est l'invitation au voyage, de par le nombre de cas traités dans des pays différents : la France, bien sûr, avec l'Adour, la Dordogne, les Gardons, les cours d'eau alpins et la Loire, mais également le Portugal, l'Italie, le Brésil, la Hongrie, la République tchèque et le Liban. Un tel voyage répond à l'intérêt majeur de la comparaison de situations géographiques et sociopolitiques différentes. La seconde caractéristique réside dans les origines disciplinaires des auteurs, rendant compte d'un souhait affiché d'interdisciplinarité. Celle-ci est effective entre disciplines de sciences sociales : géographie, sociologie, anthropologie, science politique, histoire et économie.

Quatre parties structurent l'ouvrage, dont la première traite de « l'actualité des grands barrages ». Tout d'abord, le géographe Jacques Bethemont dresse un constat mitigé sur les principes de bonne gestion des barrages, qui, selon lui, relèvent encore trop souvent de l'utopie. Ainsi l'échelle du bassin versant devrait-elle figurer comme principe fondateur tant pour l'implantation du barrage que pour son traitement politique, notamment lorsqu'il s'agit d'un territoire international. L'approche économique de Franco Romeiro donne à voir le potentiel hydroélectrique à l'échelle mondiale, lié au contexte de libéralisation de l'électricité et des enjeux énergétiques contemporains. Si les promoteurs des barrages associent l'énergie hydroélectrique au développement, F. Romeiro en montre les limites, car il n'y aurait pas de relation directe entre le niveau de revenus ou de développement humain et les consommations d'électricité. Ces relations sont beaucoup plus complexes et doivent tenir compte également des conditions socioéconomiques et géographiques des pays, ainsi que des investissements réalisés tant aux échelles nationales que locales.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée « Retrouver la perspective habitante », participe d'une réflexion sur l'échelle locale de la problématique des grands barrages. Michael M. Cernea, consultant au sein de la Banque mondiale, expose le concept de risques sociaux, qui traduit un souhait d'anticiper les préjudices sociaux plutôt que de les atténuer a posteriori. Ainsi, un modèle, appelé IRR ou *Impoverishment Risks and Reconstruction* (« risques d'appauvrissement et reconstruction »), a été élaboré afin de mieux gérer les populations déplacées.

En réponse à cette perspective méthodologique, suivent quatre articles relatant des expériences locales. La première concerne le village d'Alqueva, au Portugal, qui a

été détruit puis reconstruit « à l'identique », en respectant les dispositions des anciennes rues, des maisons et de leur intérieur. L'anthropologue Fabienne Watteau a étudié la manière dont les habitants vivent dans ce nouvel espace de vie et montre les limites d'une telle reproduction à l'identique : le deuil du village initial est difficile à faire, les « maisons à tuer le cochon », les cuisines d'extérieur traditionnelles, oubliées par les constructeurs, sont rajoutées par les habitants. Même si les constructions du barrage et du nouveau village ont été globalement acceptées, l'approche anthropologique de Fabienne Watteau permet de saisir les diverses stratégies d'appropriation développées au quotidien par les habitants.

Les cas de la Dordogne et des Alpes, décrits respectivement par Armelle Faure et Anne Dalmasso, montrent le décalage entre les discours produits à l'échelle nationale, qui stigmatisent l'immobilisme et l'archaïsme des sociétés locales, et le vécu des habitants, qui associent la rivière à une multitude d'usages appelés à disparaître. La résistance organisée contre des aménagements dans les basses vallées des Gardons, relatée par Françoise Clavairolle, s'est élaborée autour du symbolisme identitaire attaché à la vallée des camisards et à son inscription dans les Cévennes protestantes.

En écho à ces approches localisées, la troisième partie de l'ouvrage concerne « les barrages au gré des constructions du territoire national ». Alice Ingold décrit l'importance capitale, durant le XIX^e siècle, des ingénieurs dans la définition des territoires de l'eau en Italie. Nathalie Blanc et Denis Chartier abordent la mythique Amazonie et le barrage controversé de Belo Monte, pris entre l'engagement de l'État et la résistance organisée des populations locales et indigènes liées aux ONG environnementales. Les arguments des uns et des autres se basent sur des approches divergentes d'un développement local et durable de ce territoire emblématique, également discuté à l'échelle internationale. Participent aussi d'un traitement à l'échelle internationale les cas du Danube et du Liban, étudiés respectivement par Marion Marmorat et Stéphane Ghiotti.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage, « Repenser le développement hydraulique », focalise son attention sur la notion même de développement. Sophie Allain et Olivier Marcant traitent du projet de réservoir de Charlas en Haute-Garonne, à l'origine d'un conflit entre les agriculteurs, qui ont besoin d'eau pour irriguer leurs champs, et l'opposition locale et environnementaliste, qui appelle à une remise en cause globale de la gestion quantitative de l'eau dans le bassin. Cette tension entre un usage équipementier de l'eau à des fins d'irrigation et l'élargissement de cet usage à un développement local, voire durable, est également au centre de l'article de Jacques Lolive et Didier Taverne sur l'Institution Adour, établissement public territorial de bassin. Concernant la Dordogne, Richard Raymond propose d'étudier la gouvernance des

grands barrages à différentes échelles, le barrage étant la scène locale et le bassin versant, la scène globale. Le dernier article, rédigé par Sophie Bonin, traite de la Loire et du plan Loire grandeur nature, dont l'objectif est de concevoir, enfin, une gestion durable du fleuve. Mais la géographe en interroge les principes, car cette gestion donnerait à voir un fleuve « spectacle » ou « décor », dont les riverains liés à un fleuve « milieu de vie » semblent partiellement exclus.

La conclusion de Bernard Barraqué ainsi que la bibliographie très complète de 27 pages clôturent un ouvrage qui, par la richesse des exemples traités et des thématiques abordées, pourra faire figure de référence dans les approches en sciences sociales de cet objet essentiellement technique que représente généralement le grand barrage. En effet, aborder cet objet du point de vue des sciences sociales permet de s'affranchir du débat technique et économique pour questionner les enjeux socioculturels, souvent minimisés, tels que les conflits, les controverses scientifiques et politiques et les conséquences pour les populations locales. Un tel parti pris interroge la permanence, dans nos systèmes de pensée, d'une représentation prométhéenne dans laquelle la nature doit prioritairement servir le développement économique d'un pays. D'autres acteurs sociaux ont également œuvré à déstabiliser cette représentation technicienne des barrages, les militants environnementalistes s'appuyant sur des travaux d'écologie.

Concernant l'interdisciplinarité proposée dans l'ouvrage, les arguments écologiques ne sont pas assez approfondis, alors qu'ils ont suscité, notamment en France (barrages sur la Loire, le Rhône...), des mouvements sociaux très structurants dans le domaine de l'environnement. Par ailleurs, la perspective dichotomique entre le national et le local, entre les approches technocentriques et empiriques du barrage, partagée par une majorité des auteurs, n'est pas suffisamment dépassée. Des expériences plus nuancées pourraient être étudiées : des techniciens œuvrant à la bonne marche du barrage mais qui sont aussi « du pays » ou des locaux qui s'attachent finalement à ce paysage, entre béton et rivière. Cela permettrait également d'analyser les interactions permanentes qui existent entre les échelles locales et nationales et la capacité des acteurs à s'inscrire dans de multiples réseaux d'actions.

Dans un article du *Monde* daté du 26 novembre 2008, la Commission internationale des grands barrages (CIGB) prônait un avenir radieux pour les barrages, notamment dans les pays émergents. Il semble donc pertinent de prolonger et d'approfondir la démarche initiée dans le cadre de cet ouvrage.

Carole Barthélémy

(LPED, Université de Provence / IRD, France)
carole.barthelemy@univ-provence.fr

Les Approches volontaires et le droit de l'environnement

Nathalie Hervé-Fournereau (Ed.)

Presses universitaires de Rennes, 2008, 330 p.

Cet ouvrage collectif constitue la publication des actes d'un colloque organisé à Rennes en 2007 par Nathalie Hervé-Fournereau. Il s'avère particulièrement bienvenu tant cet objet original, assez fouillé par les économistes, n'avait que très peu été traité jusque-là par la doctrine juridique, en particulier francophone.

L'entreprise était courageuse, car, pour original qu'il soit, l'objet d'étude est aussi très fuyant. Le terme d'« approche » n'a en effet pas grand-chose de juridique, tandis que celui de « volontaire » désarçonne aussi bien le publiciste que le privatiste, lesquels ont, dans la pure tradition du positivisme étatique, bien du mal à « concevoir l'autonomie du droit par rapport à l'État » (de l'aveu même du privatiste G. Martin). En outre, l'appellation « volontaire » peut s'avérer quelque peu excessive, le caractère « volontaire » étant parfois très relatif (D. Charles-Le Bihan).

Les approches volontaires pour la protection de l'environnement sont très nombreuses et se multiplient, exprimant une « redistribution des rôles entre acteurs privés et publics à propos de l'environnement » (I. Doussan). G. Martin y voit pour sa part la « marque de la maturité du droit de l'environnement », mais, au-delà aussi, le signe d'une complexification de nos systèmes juridiques.

L'ouvrage rend compte de la grande diversité des formes que revêtent les approches volontaires : normalisation, labellisation, accords et contrats, engagements unilatéraux, partenariats public-privé, bonnes pratiques, codes de conduite, chartes, etc. Plutôt rétives à la systématisation, les approches volontaires n'offrent pas, à ce jour, de définition « stabilisée ». Plusieurs auteurs s'interrogent sur leurs éléments constitutifs, mais ils concluent sur la difficulté de bien les cerner (voir, par exemple, les difficultés de qualification des codes de conduite, bien exposées par M. Boizard). Il est vrai que l'approche volontaire « flirte en permanence avec la ligne de démarcation du droit » (A. de Lajarte). Même les approches volontaires les plus volontaires peuvent être « rattrapées par le droit », et pourront sous certaines conditions être contrôlées et sanctionnées par le juge. Les approches volontaires ne conduisent-elles pas finalement à s'interroger sur la définition de la règle de droit elle-même ?

Le livre rassemble vingt contributions en trois parties (« Diversité et interaction des cadres juridiques », « Diversité et efficacité discutée des instruments », « Diversité des acteurs et des logiques partenariales »), heureusement et utilement « liées » par les belles « Présentation générale » de N. Hervé-Fournereau et « Conclusion » de G. Martin. Bien loin de répondre à tous les questionnements juridiques que font naître les approches volontaires, cet ouvrage, dont nous recommandons chaleureusement

la lecture, ouvre de nombreuses et stimulantes pistes de recherche.

Plusieurs auteurs mettent l'accent sur les faiblesses et les limites des approches volontaires. Ils questionnent leur efficacité par rapport aux instruments classiques (non pas volontaires, mais imposés), efficacité sujette à caution selon les analyses effectuées par l'OCDE. En particulier, l'expérience européenne des accords environnementaux est très négativement évaluée (L. Kramer, A. Roger). Les risques d'incohérences (H. Chalmeton), de dilution des responsabilités, de démission des autorités publiques, de recherche d'échappatoires aux contraintes de la réparation des atteintes à l'environnement (P. Billet) sont également évoqués. De même, les approches volontaires soulèvent la question de la transparence et de l'invocabilité par les tiers, tandis qu'elles peuvent fausser la concurrence à l'échelle européenne (P. Thieffry) ou internationale en posant la question de leur comptabilité avec le droit de l'OMC (F. Combout-Madec). Mais leurs faiblesses ne sont-elles pas celles... du système juridique tout entier (G. Martin) ?

Pourtant, plusieurs contributions identifient aussi les forces des approches volontaires, qui rendent la règle plus légitime en permettant une meilleure appropriation par les professionnels, ou qui permettent d'anticiper et d'aller plus loin que ce que prévoit la réglementation. J.-P. Doussin (commerce équitable), F. Fatoux (responsabilité sociétale des entreprises), R. Gicquel (lutte contre les pesticides) et B. Fichet (programme Performance Bretagne Environnement) présentent de ce point de vue des démarches très positives. À partir de l'exemple des documents d'objectifs Natura 2000, dans lesquels la règle se construit « ensemble », L. Bodiguel montre combien les approches volontaires peuvent permettre une plus grande finesse et une meilleure adaptation au terrain que la réglementation classique.

Inévitablement, l'ensemble des auteurs s'interroge sur l'articulation entre les approches volontaires « novatrices » et le droit imposé « classique ». Leurs relations s'avèrent aussi diversifiées que complexes. Tantôt les approches volontaires s'opposent à la réglementation, tantôt elles s'y substituent ; tantôt elles la complètent et la mettent en œuvre, tantôt elles la préparent.

La multiplication des approches volontaires, que ce soit à l'échelle nationale, européenne ou internationale, révèle un véritable « changement de paradigme » (N. de Sadeleer). Mais si les approches volontaires revêtent tous les caractères du droit postmoderne, elles montrent aussi la coexistence – et non pas la substitution – du droit postmoderne et du droit « moderne », lequel avait peut-être un peu hâtivement été déclaré pour mort. Conçue « comme une manière d'échapper à la rigueur du droit », « l'approche volontaire pourrait n'être qu'une manière de revenir, doucement, autrement, au droit » (V. Labrot). Au vu des atouts et des faiblesses des approches volontaires,

il faut insister sur la nécessité de leur encadrement pour qu'elles ne deviennent pas les jouets du marché qu'elles sont censées réguler (P. Billet) ou, autrement dit, que « l'État de droit » ne soit pas « soluble dans la culture d'entreprise » (A. de Lajarte). C'est en gardant cela à l'esprit qu'on peut, avec G. Martin, prôner la « *juris* diversité » : « qualité à développer et à préserver dans la société contemporaine, comme la bio-diversité doit l'être dans la nature ».

Sandrine Maljean-Dubois
(CERIC, CNRS, France)
maljean.dubois@wanadoo.fr

Éthique, technique et démocratie

Bernard Feltz, Philippe Goujon, Bertrand Hériard-Dubreuil, Sylvain Lavelle, Walter Lesch (Eds)
Academia-Bruylant, 2007, 308 p.

Cet ouvrage collectif est le premier numéro de la collection « Science, éthique et société » des éditions Academia-Bruylant. Il est le fruit d'un colloque international, organisé à Louvain-la-Neuve et à Lille, du 29 au 31 mai 2002, sous le titre « Éthique et complexité socio-technique ». Ce livre s'inscrit dans le champ des études en sciences, technologies et société (STS) et s'intéresse plus particulièrement aux « tensions éthiques entre le développement d'une technique pensée comme système complexe et une société marquée par la vision d'un fonctionnement démocratique » (P. Goujon, p. 13). Il s'organise autour de quatre grandes parties regroupant les contributions de vingt-deux sociologues, économistes, philosophes, ingénieurs et scientifiques, qui traitent de questions d'éthique, de technique, de démocratie et de leurs interactions. L'angle choisi est celui de la complexité, avec pour objectif de ne pas réduire les enjeux éthiques de l'évolution technique et de l'innovation technologique aux seuls impératifs économiques. En ce sens, la recherche de nouvelles formes démocratiques pour contrôler l'évolution des sciences et de la technologie constitue la trame de fond des diverses contributions. Le pari que souhaite relever cet ouvrage est bien celui d'un renouvellement de l'éthique. Dans son introduction, Bernard Feltz donne le ton : l'éthique doit-elle se contenter d'un « rôle de figurant qui, au mieux, propose après coup un système de justification de décisions effectivement prises en fonction de déterminants qui lui sont complètement étrangers » (p. 7) ? Au contraire, l'ambition de cette publication est de chercher des alternatives à cette instrumentalisation de l'éthique, et en premier lieu dans la rencontre entre invention éthique et exigences démocratiques. Deux fondamentaux caractériseront cette rencontre : la prise en compte à la fois du pluralisme éthique inhérent à la démocratie et de la complexité des déterminants pour la prise de décision.

Les deux premières parties s'inscrivent dans le champ théorique. Il s'agit d'aborder la place, le statut et les

conditions de possibilité de l'éthique. Dans un contexte de mondialisation économique-technologique, de civilisation technologique (H. Jonas), ce travail se fera d'abord en lien avec la complexité des processus de prise de décision (partie I), puis au sein des processus démocratiques de régulation de l'innovation technologique et de son articulation avec la politique (partie II). Les parties suivantes s'attachent à confronter les concepts et les théories alors exposés à la pratique. Les notions de « démocratie technique » et de « régulation démocratique » sont mises à l'épreuve à travers l'exemple du génie nucléaire, et plus précisément de la catastrophe de Tchernobyl (partie III). Enfin, avec beaucoup de pertinence, l'ouvrage se termine par le témoignage de plusieurs expériences de formation d'ingénieurs et de scientifiques aux enjeux développés précédemment (partie IV). Il est très difficile de résumer un livre aussi dense et divers. Nous choisissons d'en extraire trois aspects saillants qui, à notre avis, en font l'originalité, au détriment d'autres, tout aussi intéressants, mais que nous ne pourrions aborder autrement que superficiellement.

L'ambition d'un renouvellement de nos rapports à l'éthique technologique est bienvenue. Mais la tâche est périlleuse. Elle implique de travailler sur les concepts, les traditions, les visées. Par exemple, certains contributeurs de ce livre choisissent de penser l'éthique technologique à travers le concept de complexité. C'est le cas du philosophe de la technologie Carl Mitcham, qui pense que les diverses formes de complexité – scientifique, technologique, sociale – impliquent de penser un nouveau type de complexité, celui de l'éthique elle-même. Il en appelle donc à la construction d'une « éthique de la complexité » (p. 32), comme dépassement ou transformation des traditions théoriques en éthique : en premier lieu, dépassement des éthiques utilitaristes, et plus précisément de l'approche éthique qui concentre sa réflexion sur les conséquences (le conséquentialisme), et du catastrophisme. Alors que l'éthique technologique s'est souvent centrée sur le comportement individuel des ingénieurs, comme microéthique ou « éthique individuelle » (p. 34), elle devrait maintenant se concentrer sur des enjeux à grande échelle, comme métaéthique ou « éthique de la décision publique » (p. 34).

Dans le même ordre d'idée, alors que C. Mitcham en appelle à une éthique de la complexité à l'heure de la complexité, Peter Kemp en appelle à une mondialisation de l'éthique technologique à l'heure de la mondialisation économique-technologique. Dans la lignée de sa thèse sur la nécessité de subordonner la logique technico-scientifique à une logique humaine (*L'Irremplaçable : une éthique technologique*, Paris, Cerf, 1997), il nous propose, dans sa contribution, de penser l'individu comme un « citoyen du monde » (p. 39) responsable. La mondialisation de l'éthique se constituera autour de valeurs universellement

partagées par ces citoyens du monde : autonomie, dignité, intégrité, vulnérabilité.

Parallèlement à ces appels au renouvellement, à la complexification et à la mondialisation de l'éthique, la contribution de Sylvain Lavelle nous apporte un éclairage théorique intéressant qui engage à un renouvellement épistémologique. Il démontre que la signification de la connaissance ne peut être déterminée qu'à partir de son contenu, mais qu'elle dépend aussi de l'usage qui en est fait (p. 81). Ainsi, les oppositions trop rigides entre théorie et pratique ou entre connaissance fondamentale et connaissance appliquée n'ont plus de sens. Cela est essentiel pour ouvrir à l'éthique un champ des possibles qui ne se limite pas à intervenir en aval sur les connaissances dites appliquées. Si, dans tous les cas, « connaître c'est agir », et agir c'est convoquer l'éthique, alors il faut repenser la place et le statut de l'éthique.

Alors que les décisions sont souvent « préparées en fonction de la faisabilité technique, des possibilités économiques et de l'opportunité politique » (W. Lesch, p. 289), ce livre nous invite à rendre à l'éthique son rôle subversif, ou en tout cas une certaine autonomie de critique. Par certains aspects, il place la réflexion éthique dans une posture de résistance, comme une incitation à ne pas « capituler devant la complexité de la technique, qui dépasse depuis longtemps les catégories simples du bien et du mal » (*ibid.*). Une des conditions pour que l'éthique accède à cette autonomie se trouve subordonnée à l'exigence du renouvellement de la réflexion théorique à ce sujet, notamment dans ses rapports à la démocratie. L'éthique serait convoquée « pour faire respecter les exigences de la démocratie » (S. Lavelle, pp. 83-84). Serait-ce alors un rôle de substitution à la politique ou, au moins, à ses carences ? C'est une possibilité, nous dit S. Lavelle (p. 84), mais seulement indirecte et temporaire : « [...] l'éthique joue en premier lieu le rôle d'un révélateur des lacunes de la décision, avant de laisser la place en second lieu au travail propre de la politique. » Ce rôle de médiateur entre situations et politiques, attribué à l'éthique, est décliné par trois types de rapports éthiques – entre capitalisme et technique (Ève Chiapello), entre espace public et régulation de la technique (Pierre-Benoît Joly) et enfin entre experts et médias (Gustavo Guizzardi) –, puis en l'insérant dans les débats sur le principe de précaution (Edwin Zaccàï, Hamid Chifri). Nous retiendrons ici le travail sur les rapports entre technique et capitalisme, et la place de l'éthique dans ces rapports.

En introduction de la première partie, Philippe Goujon fait remarquer que l'évolution technologique « paraît être soumise à la seule loi du marché et du profit au détriment d'autres considérations relevant de l'intérêt du public et du bien commun » (p. 13). C'est un des grands mérites de ce livre de ne pas évacuer les questions de globalisation, de mondialisation de l'économie et du capitalisme. È. Chiapello se demande, avec pertinence, « s'il

est possible d'endiguer les méfaits [...] de la technique sans sortir du capitalisme » (p. 96) Quelle marge critique possède l'éthique dans ce processus ? L'auteure pointe, à juste titre, la capacité du capitalisme à « entendre la critique et à s'en servir pour éviter que [ses contradictions] lui soient mortelles » (p. 98). Pour se parer contre ce genre d'instrumentalisation, les réponses peuvent être multiples. Une des lignes de fuite possibles est de convenir que l'éthique technologique doit s'armer théoriquement et épistémologiquement pour garantir son autonomie. Il ne s'agit pas seulement « d'inscrire l'éthique dans l'univers de la rationalité (Ladrière) » (S. Lavelle, p. 84), mais aussi de penser ses rapports avec une multiplicité de rationalités. Si l'on ne veut pas faire de l'éthique une caisse d'enregistrement des déficits moraux du système capitaliste, mais, au contraire, lui redonner son statut critique, il est nécessaire de lui accorder une relative autonomie théorique et épistémologique. En ce sens, les réflexions épistémologiques autour de l'éthique technologique sont autant de défis à relever. Cette approche de l'éthique suppose des exigences importantes : nécessité de complexifier l'éthique pour prendre en compte une multiplicité de paramètres, une multiplicité de points de vue et une possibilité d'insertion dans de véritables processus interdisciplinaires. L'évaluation éthique des choix techniques en sera enrichie. Cet ouvrage nous en donne une substance non négligeable qu'il sera bon de prolonger.

Léo Coutellec

(INSA de Lyon, France)

leo.coutellec@insa-lyon.fr

Droit et bioéthique

Valérie Sebag

Larcier, 2007, 192 p.

La bioéthique est un sujet difficile, parfois galvaudé, qui prend racine dans plusieurs disciplines fondamentales où sociologie, politique, philosophie, théologie doivent cohabiter avec science et médecine. Cette pluridisciplinarité laisse entrevoir toute la richesse et la complexité qui se cachent derrière le mot bioéthique. Valérie Sebag, dans cet ouvrage, nous aide à explorer ce domaine et à comprendre comment notre société, au travers du droit national et du droit international, permet la mise en application des progrès de la science et de la médecine tout en garantissant le respect des valeurs humaines.

Dans la première partie, l'auteur définit le mot bioéthique et explique comment la société a été amenée à mettre en place un encadrement juridique afin de définir ce qui est politiquement et socialement acceptable en matière de nouvelles pratiques médicales et scientifiques. Elle

illustre comment l'avancée des techniques scientifiques a amené une interrogation d'ordre moral, qui a permis la genèse des textes légaux afin, d'une part, d'éviter que l'être humain ne soit réduit à la condition d'objet de recherche et, d'autre part, que les frontières du possible en médecine soient définies en fonction de l'acceptable pour le devenir de l'humanité.

L'analyse des textes internationaux permet d'appréhender la dimension universelle des principes bioéthiques et de comprendre comment le droit français, précurseur en matière d'encadrement juridique concernant les pratiques médicales et scientifiques sur la personne humaine, s'insère dans ce contexte universel.

L'auteur rappelle les compromis, parfois difficiles à trouver, pour permettre le développement du progrès médico-scientifique tout en assurant les grands principes d'inviolabilité et d'indisponibilité du corps humain et de protection de l'espèce humaine.

V. Sebag réussit, dans la deuxième partie de son livre, à aborder de façon exhaustive toutes les questions de la bioéthique induites par les progrès de la recherche scientifique. Sont ainsi passés en revue : l'assistance médicale à la procréation, le clonage, le diagnostic prénatal, le diagnostic préimplantatoire, l'euthanasie, les greffes d'organes et de tissus, l'utilisation des éléments du corps humain à des fins de recherche, la recherche sur les embryons, la protection juridique des techniques biomédicales, l'identification génétique tant dans le domaine de la santé que dans le cadre judiciaire.

Chaque thème est abordé de façon pluridisciplinaire afin de donner au lecteur une vision générale. Ainsi, pour chaque type d'activité, le fondement scientifique et l'application médicale sont abordés, les différentes questions éthiques sont présentées et un bref historique concernant les textes juridiques est rappelé. Cette approche permet au lecteur de prendre en compte la globalité du sujet avant d'approcher l'encadrement juridique desdites activités. La présentation du droit, quant à elle, est faite sous forme d'explication de texte dans un langage compréhensible par tous. Néanmoins, toutes les références juridiques nécessaires sont citées et commentées de façon très précise, ce qui donne à la publication une valeur de référence en matière d'étude juridique dans ce domaine.

Ni superficiel ni trop spécialiste, cet ouvrage mêlant histoire (des sciences, de la médecine et du droit), interrogations humanistes et développements juridiques permet donc à tout un chacun d'accéder à des informations pertinentes et documentées sur les questions de bioéthique.

Le juriste y trouvera une synthèse exhaustive des textes et de leurs étapes de publication, expliquées en fonction du développement scientifique ; le scientifique et le médecin pourront mieux appréhender le droit qui encadre leurs activités ; le citoyen obtiendra une vision

générale sur les questions et l'encadrement législatif des activités médicales et scientifiques et appréhendera ainsi comment la loi permet d'intégrer les progrès de la médecine et des sciences dans un système de valeurs accepté par la société.

À l'heure des états généraux de la bioéthique, ce livre ne manquera pas de participer à l'information de la société sur les questions bioéthiques et permettra, à n'en pas douter, à ses lecteurs d'avoir un œil plus avisé sur ces questions toujours difficiles.

Jeanne-Hélène di Donato

(Consultante, 3C-R, Castelginest, France)

jhdd@wanadoo.fr

Un point de non-retour : anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne

Sophie Laligant

Presses universitaires de Rennes, 2007, 396 p.

Dans cette monographie extrêmement fouillée, Sophie Laligant entreprend l'étude des interactions entre une société rurale (Bretagne morbihannaise) et son environnement. La méthode d'enquête, très minutieuse, s'attache à restituer les catégories vernaculaires d'ordonnement de l'espace et de la nature telles qu'elles sont nommées, vécues, intériorisées et conceptualisées par les Damganais. Les espaces, les pratiques et techniques culturelles, les rythmes calendaires et les cycles biologiques, les espèces végétales et animales, les relations sociales, apparaissent étroitement interconnectés et instituent un ordre idiosyncrasique. Les choses et les domaines du monde font donc système et l'ethnologue, attachée à en reconstituer les logiques d'agencement, cherche ainsi à accéder aux principes structurants de la société : un système de représentation, de pensée et d'action partagé.

S. Laligant réaffirme l'importance de considérer les individus à l'intérieur d'une société cohérente. Cette perspective s'avère d'autant plus pertinente qu'à Damgan, la césure nature-culture y revêt traditionnellement peu de sens et que les relations aux hommes, aux plantes, aux animaux et au cosmos y sont régies et pensées de concert. Une telle approche holiste est une tradition anthropologique éprouvée sur les terrains exotiques, mais beaucoup plus rarement en France. Cette ambition théorique mérite d'être saluée et inscrit l'auteur dans une filiation de recherche qui doit autant aux travaux d'ethnoscience dont Claudine Friedberg, qui a écrit la préface de l'ouvrage, est l'une des représentantes, qu'au paradigme dumontien développé dans les années 1990 au sein de l'équipe Erasme, dirigée alors par Daniel de Coppet.

L'ouvrage, tout comme la société rurale de Damgan, est complexe et circulaire. L'écriture serrée opère par accumulation et sédimentation de matériaux ethnographiques, qui sont progressivement reliés entre eux. Comme dans

un puzzle en spirale, ils forment par rapprochements successifs une réalité sociale dont la cohérence se tisse, se déploie et finalement se dévoile en toute fin d'ouvrage. Le lecteur doit donc se laisser prendre au jeu et accepter de s'égarer dans la densité textuelle sans en perdre une ligne. Il pourra néanmoins déplorer de ne pas trouver, dans les introductions et les conclusions de chapitre, de synthèses suffisamment explicites, regretter que les axes analytiques soient peu dégagés de la masse ethnographique et que les chapitres n'imposent pas un ordre plus clair à l'analyse des matériaux.

Le point de départ de l'ouvrage est un point de rupture – de non-retour –, que l'auteur situe dans les années 1950, époque où le remembrement a été effectué à Damgan. Ce fut une mutation complète, écrit S. Laligant, qui a « démembré le corps intérieur », c'est-à-dire la cohérence systémique de la société damganaise d'avant-guerre. Pour éclairer le changement social et en mesurer l'ampleur et la radicalité, l'auteur a fait le choix de reconstituer ce « corps » socioenvironnemental disparu, plutôt que d'étudier la période postérieure. Le changement n'est donc pas l'objet principal du livre, mais il en constitue la pierre angulaire, un fil rouge qui justifie ce travail d'ethnohistoire de type synchronique.

Qu'une modification parcellaire entraîne un tel bouleversement de la communauté locale mérite que l'on s'y arrête, même si cette question n'est véritablement abordée que dans le premier chapitre de l'ouvrage. L'importance accordée par les habitants au remembrement pour restituer leur histoire justifie sans nul doute de prendre au sérieux cet événement fondateur. Le remembrement fait figure à leurs yeux de rupture temporelle, entre un avant et un après, qui évoque les reconstructions mémorielles décrites par F. Zonabend dans *La Mémoire longue* (Paris, PUF, 1980).

Or, il m'apparaît que le remembrement participe finalement d'un changement beaucoup plus global et multifactoriel, que le jeu parcellaire a simplement facilité et accéléré ; celui-ci constitue d'ailleurs sans doute une réponse adaptative à un processus historique déjà en marche (baisse du nombre d'exploitations, accroissement de leur taille respective, exode rural, etc.). Nombre de changements sont imputés par l'auteur au seul remembrement, comme l'urbanisation, la privatisation des espaces gérés collectivement et la disparition des communaux, la fin des petites exploitations, la transformation des techniques et pratiques culturelles, le déclin des systèmes d'échanges... Le recours à la notion de seuil temporel tend ainsi à minimiser les formes de permanence et de continuum historique.

Sans doute le suicide d'un agriculteur imputé par les habitants au remembrement, de même que l'expérience intime de l'auteur – revenue au pays de son enfance pour en faire l'étude –, ne sont pas étrangers à ce choix. On peut donc regretter que le remembrement apparaisse surtout

comme un facteur causal, car il renvoie probablement plus à un processus mémoriel qu'historique, et révèle plutôt qu'il n'explique le bouleversement intériorisé d'une manière d'être au monde et de faire monde. De ce point de vue, le remembrement prend alors toute sa signification, car il touche effectivement l'ensemble des éléments interreliés qui faisaient tenir ensemble le système socio-environnemental local. S. Laligant comme les Damganais ne s'y sont pas trompés.

L'architecture simplifiée du système damganais, tel qu'il existait encore dans les années 1950, peut être décrite à la lumière du modèle hiérarchique de L. Dumont, auquel il est fait référence en conclusion du livre. La théorie de Dumont relève d'une opposition hiérarchique entre englobant et englobé et d'une relation entre l'ensemble et l'élément. Au niveau supérieur, il y a unité ; au niveau inférieur, il y a distinction, complémentarité et hiérarchie entre différents éléments. Le principe hiérarchique réside dans la combinaison des éléments et leur possible réversibilité.

À Damgan, l'unité englobante ou « l'ordre social ultime » s'exprime dans le *camber*. Cette expression vernaculaire, qui signifie « faire ensemble », désigne tout à la fois un espace géographique et un espace social de relations. Les habitants y font référence pour désigner un espace agricole ouvert et littoral, le *rayage*, constitué de sillons de froment et de légumes alternant d'une année sur l'autre. Le *camber* renvoie aussi à un découpage territorial au sein de la commune, qui détermine en fonction du village de naissance l'appartenance des individus à tel ou tel *camber*, et ceci pour la vie. Enfin, l'expression est utilisée pour désigner le système d'entraide collectif qui se mettait en place lors de la récolte annuelle du froment et qui réunissait tous les membres d'un même *camber* à l'exclusion des autres, y associant en revanche quelques « étrangers » (gens de la mer) ou ouvriers agricoles.

Ce terme renvoie donc à différents ordres de réalité qui ne se superposent pas exactement, tant au niveau spatial que social, et, de fait, recouvre de nombreux aspects de la vie sociale, parmi les plus structurants. Les quatre derniers chapitres du livre, qui portent plus précisément sur l'organisation sociale, donnent la mesure de la valeur « totale » de la notion : « faire le *camber* », « rendre le *camber* », « naître et se marier dans le *camber* », « mourir dans le *camber* ».

Le statut et l'identité individuels, par exemple, apparaissent subordonnés au principe d'appartenance au *camber*, indispensable pour construire la personne. Ainsi, tout individu né à l'extérieur du *camber* ou qui partait de la localité était considéré comme « étranger » ou « sauvage ». Le principe de la naissance primait sur celui de la résidence et les mariages se nouaient préférentiellement au sein d'un même *camber*.

De même, les échanges et les nombreuses prestations qui s'effectuaient préférentiellement à l'intérieur

du *camber* donnaient lieu à un système de dépendance très étroit et codifié, sans cesse réaffirmé à l'occasion des rassemblements collectifs. Les repas consommés en commun à l'occasion des gros et des petits travaux, les prestations en nature, les cycles de dons et contre-dons, les activités quotidiennes et cérémonielles tissaient les relations entre catégories sociales, entre extérieur et intérieur, et reconduisaient de manière sûre la société damganais et sa structuration en *camber*.

Au niveau inférieur du système, englobé dans « un ordre des ordres », on trouve cette fois une opposition structurale entre *clos* et *rayage*, deux espaces agricoles et sociaux tout à la fois distincts et complémentaires. Ceux-ci se caractérisaient par des techniques de culture, des règles d'appropriation et de transmission, des relations sociales, spécifiques et contrastées. Dans le *rayage*, la relation au foncier, régie par la coutume, équivalait à un droit d'usage plus qu'à un titre légal de propriété. L'ambiguïté tenait à l'absence de clôture et à la mobilité des sillons, dont l'emplacement pouvait se décaler d'une année sur l'autre. Ce système d'appropriation singulier était assorti de vols de terrain. Le système du *rayage* reposait donc sur une tension entre l'individu, qui devait réaffirmer son droit privatif sur la terre par le labour, et la collectivité, sans laquelle toute exploitation du bien était impossible.

À l'inverse, les *clos*, qui regroupaient les marais, les landes, les vergers, les vignes et les prés, situés dans la partie nord et intérieure de Damgan, étaient l'espace de la permanence. Définis comme « biens propres », les *clos* étaient gérés de façon autonome et privative. Le *clos-pré* avait un statut tout à fait singulier, révélateur des valeurs particulières rattachées à cet espace. Toujours au même emplacement, jamais retourné, jamais divisé ou vendu, il était désigné par le patronyme de la famille et transmis en ligne paternelle au fils cadet successeur de l'exploitation. C'est là que se déroulaient les noces. Cet espace reconduisait donc la société damganais, d'une tout autre manière que dans le *rayage* : s'y exprimaient la pérennité et le renouvellement de la famille proche, mais aussi de la société dans son ensemble, en ligne ascendante et par l'alliance.

Deux principes complémentaires de la reproduction sociale sont donc à l'œuvre dans cette opposition *rayage/clos* : l'un qui réaffirme la permanence des relations sociales définies en termes d'appartenance familiale et territoriale (*clos*) et l'autre qui assurait, à un niveau plus global de relations, l'insertion de l'individu dans la communauté (*rayage*). L'interdépendance des deux éléments, eux-mêmes subdivisés en paires signifiantes, garantissait la cohérence du tout.

Cette lecture sociologique et systémique enchâsse les relations des hommes entre eux et les espaces, eux-mêmes reliés entre eux, dans un jeu complexe de distinction, de complémentarité et de positions hiérarchiques. L'inspiration théorique de Dumont appliquée à la société

damganaise apparaît donc fructueuse, quoique le principe de la réversibilité des hiérarchies ait sans doute mérité de plus amples explications ; de même, les rapports sociaux (parenté, hiérarchie, voisinage) auraient pu être explorés plus avant.

La question centrale de la reconduction de la société – abordée jusqu’ici du point de vue de l’enchâssement du territoire et des rapports sociaux (aspects sociologiques) – se situe également dans l’ouvrage au niveau plus biologique et symbolique de la relation au vivant (aspects anthropologiques). C’est l’une des dimensions les plus fascinantes et les plus transversales de ce travail : il y est question de la reconduction de la fertilité, de la relation vitale entre humains et végétaux, des conceptions de la vie et de la mort des humains et des autres formes du vivant.

Dans les chapitres 2, 3 et 4, les pratiques agronomiques, qui se sont constituées dans un contexte de polyculture-élevage, sont restituées avec minutie et témoignent de l’étendue des savoirs et des savoir-faire damganais. La circulation des fumures, la rotation des cultures, les usages spécifiques de la diversité végétale, les techniques de labour, les complémentarités spatiales, saisonnières, alimentaires et d’usage des ressources, forgeaient un système technique à part entière, pleinement consacré à la fertilité et à la reconduction temporelle des processus vitaux.

Ce dernier point essentiel est particulièrement bien développé à travers l’exemple du froment, qui jouait un rôle important dans la société. Le cycle du froment et le devenir des hommes étaient en effet étroitement associés, étrangement solidaires. La réussite de la germination, de la maturation, du maintien en vie et finalement de la reproduction du froment dépendaient d’événements ritualisés, souvent associés au cycle de vie des humains. Le mariage garantissait la reproduction des semences transmises en ligne utérine et apportées par l’épouse au moment du mariage. La mise en terre du froment était interdite le jour de la Toussaint, pour éviter

que les semences ne pourrissent, par assimilation à la putréfaction des corps.

S. Laligant ne cesse de débusquer les correspondances, les analogies, les rapprochements entre les temporalités biologiques et sociales (cycles végétatifs, calendrier chrétien, cycle de vie des humains). Des correspondances sont mises au jour dans le traitement des cadavres animaux et humains, dans les processus de transformation des substances, qui montrent de manière convaincante comment la mort biologique est conceptualisée et pourquoi seul l’arrêt des échanges (mort sociale) équivaut à une véritable disparition.

Dans cet ouvrage, il n’est donc question que de « retours », c’est-à-dire de toutes les formes de temporalité qui relancent continuellement la vie, et par là même assurent le renouvellement de la société damganaise.

Ce portrait d’une société rurale, si proche dans le temps et l’espace, vivant en symbiose avec le territoire et l’environnement, a quelque chose de surprenant et d’exotique, que l’approche holiste permet de débusquer et de restituer, avec peut-être parfois une tendance à la surinterprétation, mais qui ouvre, dans tous les cas, des pistes de réflexion fécondes et enthousiasmantes. Le « point de non-retour », qui désigne l’écroulement d’un système, pose donc la question du devenir des beaux objets anthropologiques. Une telle approche systémique est-elle possible aujourd’hui à Damgan ? Le corps démembré peut-il être reconstitué dans sa nouvelle cohérence, alors que les relations entre individus et avec la nature semblent marquées par la disjonction et l’hétérogénéité ? Cet ouvrage appelle donc une suite sur la période postremembrement, pour mettre à l’épreuve une possible approche ethnologique « totale » des sociétés rurales contemporaines et pour continuer de lire Sophie Laligant.

Vanessa Manceron

(CNRS, UMR 7206, MNHN, Paris)

manceron@mnhn.fr